

La Constitution

ces maritimes, la redistribution des richesses des provinces les plus prospères.

C'est ce traitement inégal qui permet aux provinces de conserver leur caractère distinct qu'il ne faut pas confondre avec le caractère unique du Québec. Le caractère distinct du Québec n'est pas en cause. Quiconque connaît bien notre nation ne peut qu'admettre le caractère unique du Québec.

Le problème est de trouver comment incorporer le caractère distinct du Québec dans la Constitution. Malheureusement c'est une question qui déchaîne les passions; mais si nous voulons y trouver une réponse, nous devons l'aborder avec compassion et raison.

Je trouve que la nouvelle clause sur la société distincte est une grosse amélioration par rapport à l'Accord du lac Meech parce qu'elle indique très clairement que le caractère distinct de la société québécoise est dû à sa majorité francophone, à sa culture unique et au Code civil.

Je sais que, dans l'ensemble, les habitants du Nouveau-Brunswick et de l'Atlantique sont justes et raisonnables. Nous reconnaissons que le Québec contribue à l'identité canadienne et nous sommes convaincus qu'un accord est possible avec le Québec.

Pour le Canada atlantique, les questions de prospérité et d'unité sont intimement liées. Un Canada sans le Québec aurait de graves répercussions dans les provinces de l'Atlantique qui, isolées, seraient attirées vers les États-Unis. Quelles sont les implications de ce genre de propositions?

Cela voudrait dire que le Canada atlantique ne recevrait pas de paiements de péréquation et que le régime d'assurance-maladie n'existerait plus tel que nous le connaissons aujourd'hui. Nous n'aurions plus de programmes de soutien à l'éducation postsecondaire ni au développement régional. Nous n'aurions plus d'assurance-chômage. Nous n'aurions plus de programmes de soutien pour les agriculteurs.

La liste pourrait s'allonger. S'il ne s'agissait pas d'un débat sur l'unité canadienne, on pourrait penser que je parle au nom du Parti réformiste de l'Ouest, parce que ce sont précisément là les programmes qu'il voudrait que l'on fasse disparaître dans le Canada atlantique.

Même si les autres provinces du Canada se regroupent en quelque sorte, je doute fort qu'il soit raisonnable de présumer que le principe de la péréquation puisse s'appliquer. J'en doute énormément.

Quoique nous n'ayons pas à nous en vanter, le fait est que le Canada atlantique dépend du gouvernement fédéral pour son bien-être économique plus que toute autre région du pays.

Par exemple, nous sommes de véritables bénéficiaires des paiements de transfert. Cette année, le Nouveau-Brunswick s'attend à recevoir 875 millions de dollars en paiements de péréquation, dont 198 millions en vertu du Régime d'assistance publique du Canada et 550 millions en vertu du financement des programmes établis. Ces grands paiements de transfert représentent 39 p. 100 des revenus du Nouveau-Brunswick.

La perte de ces paiements et d'autres revenus semblables ferait certainement baisser notre niveau de vie et provoquerait un exode hors de notre région. Elle aurait un effet d'entraînement sur les industries locales qui souffriraient d'une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Elle découragerait les entreprises à s'installer dans notre région. Les jeunes partiraient de chez nous aussi vrai que les merles partent vers le Sud en hiver, sauf qu'ils ne reviendraient pas. Le Canada atlantique deviendrait un refuge pour personnes âgées.

Je tiens à faire remarquer que le Nouveau-Brunswick ne veut pas continuer d'être une province pauvre. Nous voulons réduire notre dépendance à l'égard du gouvernement fédéral. Nous voulons développer notre économie dans toute la mesure du possible.

Nous voulons être des partenaires qui contribuent à la fédération, mais pour ce faire, nous avons besoin que le gouvernement fédéral nous ouvre la voie. Nous devons admettre qu'un Canada fort et uni est essentiel à la santé économique du Nouveau-Brunswick et du reste du Canada atlantique.

La proposition du gouvernement fédéral visant à éliminer les barrières commerciales interprovinciales marque un pas dans la bonne direction. Le commerce est essentiel à la survie du Nouveau-Brunswick, et il serait illogique d'avoir un régime de libre-échange avec les États-Unis pendant que nous érigeons des barrières au commerce à l'intérieur même du Canada. Dans les provinces maritimes, nous avons déjà pris des mesures visant à éliminer les barrières commerciales. Nous devons faire la même chose dans le reste du Canada.

Nous croyons que nos institutions nationales doivent être rafraîchies. Elles ne nous ont pas nécessairement été profitables et, pour cette raison, nous croyons qu'il est dans l'intérêt du Nouveau-Brunswick de réformer le Sénat pour le rendre élu, efficace et égal, ce qui serait aller dans la bonne direction.